

**Isabelle LACHANCE**

## **Jacques-Auguste de Thou : faire et écrire l'histoire**

Actes d'un colloque organisé en 2006 à Paris par le Centre V. L. Saulnier, *Jacques-Auguste de Thou. Écriture de condition robine* offre un complément de perspectives diversifiées et fouillées à l'ouvrage d'Ingrid de Smet, responsable du colloque, *Thuanus. The Making of Jacques-Auguste de Thou* (Droz, 2006), ainsi qu'à la traduction et à l'édition critique de l'autobiographie néo-latine de cet historien, poète et voix essentielle du gallicanisme sous Henri IV, récemment présentée par Anne Teissier-Ensminger sous le titre *La vie de Jacques-Auguste de Thou* (Honoré Champion, 2007). Cet ensemble de travaux récents non seulement témoigne d'un intérêt marqué pour l'auteur de l'une des premières sommes d'importance sur les guerres de religion, l'*Historia sui temporis*, mais s'inscrit dans la tradition des études sur le néo-stoïcisme et ses grandes figures — que l'on pense à Du Vair (*Guillaume du Vair : parlementaire et écrivain*, textes réunis par Bruno Petey-Girard et Alexandre Tarrête, Droz, 2005), à Lipse (*Iustus Lipsius Europae lumen et columen*, textes réunis par Gilbert Tournoy *et al.*, Presses universitaires de Louvain, 1999) ou à De l'Hospital (Denis Crouzet, *La sagesse et le malheur : Michel de l'Hospital, chancelier de France*, Champ Vallon, 1998).

Ce collectif donne un accès de première importance au parcours autant socioprofessionnel que géographique de l'un des plus illustres représentants de la classe robine du XVI<sup>e</sup> siècle finissant, tout en s'attardant à son cheminement littéraire et intellectuel, et notamment aux œuvres de jeunesse de celui dont l'histoire retient communément qu'il négocia l'Édit de Nantes aux côtés d'Henri IV. D'une part, la contribution de Robert Descimon sur les « chemins de la haute robe » empruntés par De Thou trace une généalogie à la fois soignée et synthétique des De Thou. L'étude jette sur cette famille un regard d'autant plus intéressant que l'auteur se propose de « considér[er] les De Thou comme n'importe quelle autre famille notable parisienne du XVI<sup>e</sup> siècle », choix qui sait préserver la recherche de l'influence de la

*persona* publique forgée à la fois par l'auteur — il en sera question plus loin — et les institutions littéraires, judiciaires et politiques. Cette méthode permet en outre de mettre au jour comment Jacques-Auguste rompt avec la robe traditionnelle pour diriger la lignée vers une identité sociale plus proche de l'aristocratie. D'autre part, les études biographiques de Jean Balsamo sur l'« expérience italienne » de De Thou ainsi que celles de Jean Brunel sur ses relations poitevines et de Laurence Augereau sur ses années passées en Touraine nous transportent sur les chemins parcourus par l'auteur. Son séjour en Italie (1572-1576), motivé à la fois par un intérêt professionnel — accompagner le diplomate Paul de Foix — et par l'italianisme qui marque, dans la seconde partie du XVI<sup>e</sup> siècle en France, l'appartenance à l'élite sociale et culturelle, permet au jeune De Thou d'enrichir son apprentissage des affaires publiques tout en satisfaisant une curiosité typiquement humaniste pour les arts et les lettres, préoccupations autour desquelles cette expérience peut être comparée à celle de Montaigne. Encore sur le plan strictement biographique, on apprend que, même s'il ne séjourna pas pendant de longues périodes à Poitiers, le magistrat entretint une correspondance abondante avec deux illustres citoyens de cette ville : le poète Scévole de Sainte-Marthe et l'avocat Nicolas Rapin, qui collabora à la *Satire Ménippée*. Plusieurs événements importants de la vie de Jacques-Auguste de Thou peuvent être mieux saisis par l'étude de cette correspondance, notamment les motivations personnelles de son voyage italien et ses mariages avec Marie de Barbanson-Cany (1587) et Gasparde de La Châtre (1603), avec qui il aura six enfants.

Parallèlement à l'angle biographique de première importance par lequel ce collectif veut saisir le personnage auquel il s'intéresse, qui fut, en raison de sa bibliophilie réputée, maître de la librairie du roi (1593-1617) avant de devenir président du parlement de Paris, puis conseiller aux finances après l'assassinat d'Henri IV, le travail de Jérôme Delatour sur « l'impossible héritage » du magistrat se penche quant à lui sur ses héritiers immédiats, et surtout sur les conséquences qu'eut sur eux l'identité sociale et textuelle contraignante que s'était lui-même construite Jacques-Auguste de Thou. Héritiers biologiques : ses propres fils, François-Auguste (1607-1642), qui hérite de la fonction

de maître de la librairie royale, condamné à mort sur l'ordre de Richelieu pour avoir collaboré avec Cinq-Mars en vue de la restitution à l'Espagne de Philippe IV des villes conquises par Louis XIII, et Jacques-Auguste II (1609-1677), abbé de Saint-Florentin de Bonneval, qui participa à la cabale des Importants et à qui l'histoire attribue une « responsabilité directe dans la faillite de sa famille ». Héritier spirituel : Pierre Dupuy, historien, responsable de l'édition de l'*Historia sui temporis* et que De Thou, déjà cinquantenaire au moment de son second mariage, avait choisi pour « instruire ses enfants lorsqu'il ne serait plus là », assurer la conservation de sa bibliothèque ainsi que son accessibilité aux savants. Mais De Thou n'est pas le seul responsable de cette construction identitaire : en effet, dans son étude de « l'herméneutique d'une majesté historiographique », Bruno Forand emprunte lui aussi une voie parallèle à la biographique thuanienne à proprement parler pour tracer la fortune post-mortem de cette figure sur les plans autant textuel qu'iconographique (médailles, statuaire, portraits). Cette contribution réussit à rendre compte brillamment de la manière dont chacun des horizons d'attente de l'œuvre et de la figure thuanienne a reconstruit celles-ci selon ses critères (éthiques, esthétiques, politiques, etc.) et ses besoins propres. Et ce, malgré quelque lourdeur terminologique. En effet, qu'est-ce qui distingue « l'histoire de l'intelligence de représentance » d'une simple histoire des représentations, en l'occurrence, ici, d'une figure d'historien qui, d'époque en époque, en vient inévitablement à servir les nécessités du moment? Si B. Forand nous fait notamment saisir comment les Lumières ont fait de De Thou « la figuration d'une marche courageuse en avant des idées de son siècle face aux injures et aux censures », la lecture du bref avant-propos de Frank Lestringant au collectif, « De Thou stoïque », témoigne parfaitement de cette continuelle récupération du personnage, que l'on y présente d'ailleurs comme une sorte de double des participants au colloque parisien pour qui le stoïcisme inspiré par l'objet de leurs travaux aurait fait endurer patiemment « les violences d'un autre âge » qui ont secoué le Paris universitaire de 2006!

D'un point de vue moins anecdotique, la plupart des études contribuent de façon directe ou indirecte à une meilleure connaissance

des influences de la pensée néo-stoïcienne chez les penseurs de l'automne de la Renaissance et des solutions qu'apportait ce réinvestissement de la philosophie du Portique durant et après la période des troubles. Elles font majoritairement état du fait que, malgré les rapides changements de condition auxquels il a fait face au cours de sa vie — et peut-être à cause d'eux —, De Thou s'est toujours construit délibérément en « figure de constance et de stabilité » (voir la conclusion générale de I. de Smet, où l'on trouve notamment l'état des études thuanienues et les pistes offertes par une œuvre encore « en jachère »). A. Teissier-Ensminger, dans une contribution synthétisant son parcours d'éditrice de la *Vita*, insiste sur l'importance de ne pas « aplatir » l'autobiographie de De Thou au point d'en faire une lecture strictement documentaire; il convient plutôt d'« éclairer les tenants et aboutissants d'une stratégie d'écriture dont on commence à mesurer l'habileté » et qui se rapporte à la jurislittérature en tant que « maîtrise de la littérature qui porte l'empreinte spécifique de l'*habitus* juridique » et qui, dans cette autobiographie, contribue directement à la construction de la *persona* thuanienne. A. Tarrête, se penchant spécifiquement sur le « stoïcisme dans la pensée de Jacques-Auguste de Thou », insiste moins quant à lui sur les qualités proprement discursives de l'œuvre qu'il ne s'attarde à la manière dont elle témoigne de l'héritage d'un stoïcisme chrétien conçu comme une « sagesse active » et que l'œuvre hérite notamment des écrits et de l'exemple de Michel de l'Hospital. Un examen de la correspondance familière de l'historien ainsi que de la représentation de sa propre famille que donne à lire sa production — notamment en ce qu'elle s'applique à en faire un exemple de constante recherche du bien public — constitue les voies empruntées par A. Tarrête pour aborder De Thou, dont il souligne par ailleurs comment, bien que n'ayant jamais délaissé l'Église catholique, il a su reconnaître chez ses contemporains protestants non seulement un modèle de constance dans l'adversité, mais surtout « le signe des ressources de la nature humaine, capable de résister à tous les supplices ».

En revanche, les études d'Amy C. Graves et d'I. de Smet s'attardent moins à l'inscription de l'œuvre dans l'histoire des idées qu'elles ne mettent au jour la fonction qu'y tiennent certains procédés littéraires,

respectivement « l'art du portrait » (et plus précisément l'éthopée en tant que partie de la prosopographie) et l'usage de « la figure de Job », par ailleurs constamment mise de l'avant à l'époque des guerres de religion. Par « art du portrait » est entendue ici la manière dont, sous la plume de De Thou, les acteurs de l'histoire deviennent des « “caractères” dont la peinture morale reflète la conviction [...] que les événements éprouvent la vertu des hommes », cette vision antagoniste de l'histoire ressortissant à la conception néo-stoïcienne d'une histoire qui se présente essentiellement sous les traits d'un agent fragilisant — par exemple l'ambition personnelle — auquel l'individu doit résister afin d'atteindre une plus haute fin : le bien public. La mêlée peut également se dérouler à l'intérieur même de l'individu et ainsi mettre aux prises les qualités et les défauts de sa propre nature, le procédé de représentation faisant ainsi participer la personnalité elle-même à la marche de l'histoire. L'exemple de la peinture d'Henri III que procure l'*Historia sui temporis* est à cet égard éloquent et répond véritablement au programme d'une *historia magistra vitae* s'adressant aux princes. Le point de vue porté par I. de Smet sur les écrits thuniens, plus large, se propose, en partant du *Jobus* — œuvre en vers ayant remporté un certain succès et s'inscrivant non seulement dans la tradition des paraphrases du Livre de Job, mais aussi des paraphrases bibliques qui marquent la production littéraire de l'automne de Renaissance — « d'analyser [...] en quelle mesure et de quelle façon la figure de Job a intéressé, voire fasciné, le public lettré du dernier tiers du seizième siècle français ». Cette lecture gagne certainement en intérêt du fait qu'elle réussit à combiner la lecture d'un courant littéraire à l'analyse d'un travail littéraire comportant un ancrage très personnel; en effet, dans cette paraphrase biblique comme dans ses autres écrits, De Thou réussit à centrer le discours sur une représentation de soi et de son entourage immédiat, soit, dans le cas présent, le deuil de son père, Christophe de Thou (1508-1582), premier président du parlement de Paris et conseiller d'Henri II, de Charles IX et d'Henri III.

**Référence** : Frank Lestringant (dir.), *Jacques-Auguste de Thou. Écriture et condition robine*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Cahiers V. L. Saulnier » n° 24, 2007, 236 p.